

Madame, Monsieur,

Chamboulée par les nombreuses contraintes et conséquences liées à la crise sanitaire actuelle, l'année scolaire 20/21 est maintenant bel est bien lancée. A ce titre nous tenons à vous informer des nouveautés et des changements concernant les cours interentreprises des apprenti-e-s employé-e-s de commerce de la branche Service & Administration (SA) ainsi qu'Administration Publique (AP).

### **Règlements CIE :**

Les règlements des cours interentreprises pour les branche SA et AP ont été remis au goût du jour. Ces derniers se trouvent à votre disposition sur le site de l'AFOCI.

- Branche SA : [https://www.afoci.ch/wp-content/uploads/2020/08/SA\\_R%C3%A8glement\\_CIE\\_2020.pdf](https://www.afoci.ch/wp-content/uploads/2020/08/SA_R%C3%A8glement_CIE_2020.pdf)
- Branche AP : [https://www.afoci.ch/wp-content/uploads/2020/08/AP\\_R%C3%A8glement-des-cours-interentreprise\\_2020.pdf](https://www.afoci.ch/wp-content/uploads/2020/08/AP_R%C3%A8glement-des-cours-interentreprise_2020.pdf)

### **Horaires des cours :**

L'AFOCI a modifié les horaires des cours interentreprises comme suit :

Nouvel horaire : 08h15 – 11h45 / 13h00 – 16h30

### **Site internet - informations en général :**

Le nouveau site internet de l'AFOCI contient toutes les informations utiles et nécessaires dont vous pourriez avoir besoin (délais, examens, support de cours, etc).

N'hésitez pas à le consulter régulièrement : <https://www.afoci.ch/>

### **Site internet – envoi des documents d'examens :**

A partir de cette année scolaire (2020-2021), les documents d'examens mentionnés ci-après devront être transmis à l'AFOCI électroniquement. Les envois papiers ne seront plus acceptés.

- Branche SA : Profil de formation et des prestations (PFP) et Parties pratiques intégrées (PPI)
- Branche AP : Rapport pratique (RP)

Les envois devront se faire via le site internet de l'AFOCI : <https://www.afoci.ch/documents-d-examen/>

### **Convocations :**

Vous constaterez un changement visuel des convocations qui seront envoyées depuis cette année.

Cette nouveauté n'engendrera aucun changement pour vous.

Nous vous remercions pour votre engagement en faveur de la formation professionnelle et restons très volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.